



Steene. votre village !

LE MAG

N° 02

ETE 2021

VIVONS ENSEMBLE, VIVONS BIEN !

Depuis quelques semaines, une « boîte à lire » est à votre disposition devant la salle Devos... d'autres suivront. Une manière intelligente de partager et de préparer votre été





Émeline OBERT
Conseillère municipale

Voilà plus de 7 ans que je réside dans notre village, et j'ai toujours souhaité participer à son développement.

Vivre à Steene est une expérience formidable, mais être active pour Steene en est une encore plus intéressante.

Mariée et maman de 6 enfants, je suis fortement investie dans l'association des parents d'élèves de l'école Pierre Dewaele.

Avec le temps, j'ai eu envie de faire encore plus. Voilà pourquoi j'ai souhaité devenir votre conseillère municipale afin de pouvoir donner un avis sur les futurs projets, avoir des responsabilités, être à l'écoute des habitants, organiser des événements sur votre commune.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous !

Émeline Obert

/ ETAT CIVIL

(Entre janvier 2021 et Juin 2021)

BIENVENUE

- Julia (5 janvier) / Suzie (2 Février) / Tom (3 mars) / Mattia (17 Avril) / Tom (20 Juin)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Yvonne (23 Février) / Marcel (5 Mars) / Raymonde (22 mars) / Michel (1^{er} mai)



Steene. votre village !

SOMMAIRE

Page 2 : Édito d'une élue / Etat Civil

Page 3 : Le dossier du mois

Page 4/5 : Spécial Budget 2021

Page 6 : Jeunesse et Avenir

Page 7 : Du côté des entreprises

Page 8 : Du côté des associations

Page 9 : Parcours de Steenois

Page 10 : Le tour de l'actu'

Page 11 : La photo du mois
Expression politique

Page 12 : Agenda / Contact / Rappel

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
ALAIN DAVROUX

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION :
BENJAMIN DENOYELLE

PHOTOS - CONCEPTION - MAQUETTE :
BENJAMIN DENOYELLE

IPNS -
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



ECLAIRAGE PUBLIC, STEENE SOUS LA LUMIERE DES ETOILES

Le conseil municipal a voté au mois d'août 2020 une délibération portant sur l'expérimentation d'extinction de l'éclairage public, de 23h00 à 5h00, sur l'ensemble de la commune.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes

QUELLES SONT LES PREMIERES CONSTATATIONS DE CETTE PHASE DE TEST ?

Il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable, en matière de sécurité.

Côté sécurité routière, on note une plus grande vigilance des usagers de la route et une diminution de la vitesse.

En matière de délinquance, on constate que 80 % des cambriolages se produisent le jour et plus particulièrement en fin de journée, donc en dehors des plages d'extinction de l'éclairage public.

QUEL EST LE GAIN DE CETTE EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIQUE ?

-7 000€

Sur la période des premiers 6 mois

Un sondage sur la poursuite de l'action sera réalisé après 12 mois

Cette somme pourra être investie dans l'achat d'éclairage urbain LED moins énergivore et ainsi économiser sur les consommations électriques.

Cette nouvelle économie sera réinvestie dans du nouveau matériel mettant en place un cercle vertueux qui permettra petit à petit de rendre la commune plus vertueuse et économe énergétiquement.

« L'économie n'est pas le seul avantage à cette coupure.

Les avantages sont bien plus nombreux et touchent des domaines très diversifiés. »

Samuel Degezelle, conseiller municipal délégué

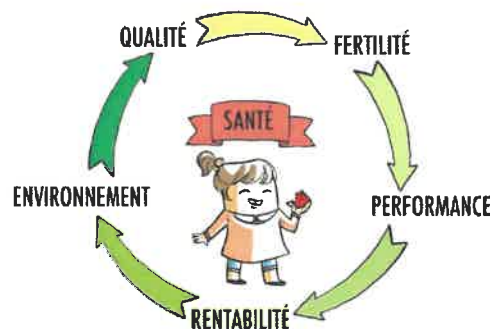
ENERGIE : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, des déchets toxiques et préservation des ressources naturelles.

TRAME NOIRE : Préservation du ciel nocturne car les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

BIODIVERSITE : Mettre fin à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes rendus plus vulnérables face à leurs prédateurs à cause de l'éclairage public.

SANTE HUMAINE : Garantie d'une meilleure qualité de nuit et une protection de la santé humaine car l'alternance jour/nuit est essentielle aussi pour l'homme. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

REGLEMENTAIRE : La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.



BUDGET 2021

SERIEUX BUDGETAIRE

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Le conseil municipal s'est réuni le 18 mars 2021 pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de la perception ainsi que pour le vote du budget primitif



COMPTE ADMINISTRATIF

C'est l'exécution du budget de l'année précédente, ici 2020.

BUDGET PRIMITIF

C'est la prévision des dépenses et des recettes pour l'année en cours, ici 2021

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a engendré des dépenses supplémentaires notamment en produits d'entretien et en protections individuelles (masques, gel hydro alcoolique).

Ces dépenses ont été étalées sur les 5 prochaines années (10435 €).

Un certain nombre de postes de dépenses ont été réduits (transport des enfants, chauffage, électricité, carburant...) consécutivement à la fermeture des écoles et à la suppression des manifestations.

UN BUDGET COMMUNAL, C'EST QUOI ?

Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses caractères générales	198 449€	Impôts	431 654€
Charges de personnel	386 249€	Dotation	302 688€
Autres charges	119 044€	Atténuation des charges	29 641€
Intérêts des emprunts	16 375€	Autres recettes	18 962€
Part Covid 2020	2 087€		
TOTAL	722 204€	TOTAL	782 946€
RECETTES - DEPENSES		60 742€	
REPORT 2019		232 554€	
TRANSFERT EN INVESTISSEMENT		- 41 973€	
TOTAL		251 323€	

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Phase 1 Église	49 458€	Subventions église	40 016€
Électrification	3 234€	Remboursement TVA	24 646€
Matériel de transport	5 410€	Taxe d'aménagement	5 487€
Autres	728€	Part Covid 2020	2 087€
Étalement dépenses Covid	10 453€		
Remboursement emprunts	42 064€		
TOTAL	111 329€	TOTAL	72 236€
RECETTES - DEPENSES		- 39 093€	
REPORT 2019		107 119€	
TOTAL		68 019€	

Le montant de la dette est de 529 762 €.

Le budget primitif 2021 atteint un montant global de 1 684 705.69€ réparti de la façon suivante :

- Investissements : 638 013 €
- Fonctionnement : 1 046 693 € (arrondi)

Le montant des impôts perçus par la commune ne va pas augmenter.

Les taux votés sont les suivants : (identiques depuis 2019)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,20% (**11,91% de taxe communale** + 19,29% de taxe départementale)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,79%

La commune ne perçoit plus la taxe d'habitation (compensée par le transfert de la part départementale et par le versement d'un montant issu d'un coefficient correcteur alloué aux communes défavorisées par ce nouveau calcul)
Il n'y a pas d'impact pour les habitants sur cette partie des taxes foncières

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses caractères générales	257 500€	Impôts	432 000€
Charges de personnel	388 200€	Dotation	300 000€
Autres charges	120 030€	Atténuation des charges	55 380€
Intérêts des emprunts	15 920€	Produits de services	2 000€
Dépenses imprévues	50 000€	Report résultats 2020	251 323€
Virement en investissement	209 956€		
Bourses d'études	3 000€		
Part Covid 2021	2 087€		
TOTAL	1 046 693€	TOTAL	1 046 693€

Les charges à caractère général sont en augmentation de 59000€ (moins de dépenses en 2020 avec le COVID / non prise en compte du gain sur l'éclairage public / dépenses supplémentaires pour l'entretien des bâtiments)

Les charges de personnel sont stables par rapport à 2020

Les charges exceptionnelles correspondent aux bourses d'études post BAC

Produits exceptionnels : remboursements d'assurance suite à des sinistres.

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Prévision travaux	597 033€	Subventions	179 349€
Fin des travaux Église phase 1 / Réfection toiture salle des fêtes / Installation des aires des jeux / Renouvellement matériel informatique / Rénovation La Cène		Emprunt relai	130 000€
		Transfert fonctionnement	209 956€
		Retour TVA	4 661€
		Taxe d'aménagement	2 000€
Remboursement emprunts	40 980€	Excédent fonctionnement	41 973€
TOTAL	638 013€	TOTAL	638 013€

La rénovation tableau La Cène est subventionnée à 100% du montant hors taxes

Une nouvelle classe à Steene

A la rentrée, l'école Dewaele connaîtra l'ouverture d'une 4^{ème} classe.

Cette décision prise par l'Inspection de l'Éducation Nationale a pour objectif de diminuer le nombre d'élèves par classe.

Ainsi, dans nos deux écoles, les effectifs par classe ne dépasseront pas 25 élèves.

Pour la rentrée, ce seront donc 9 classes qui seront ouvertes à Steene.

Du matériel numérique pour nos deux écoles

L'année prochaine, les deux écoles seront équipées avec de nouveaux équipements numériques qui viendront compléter le matériel déjà disponible dans les classes.

La commune a répondu à deux appels à projets qui permettront d'avoir une partie du matériel financé à 50% par l'Etat et une autre partie financée à 70%.



Ateliers scientifiques

Dans le cadre d'un partenariat avec le forum départemental des sciences, la commune en lien avec les écoles a proposé à nos élèves et à nos adolescents des activités scientifiques.

Au programme, initiation à l'électricité, et évaluation de leur empreinte écologique autour d'un tapis de jeu collaboratif.

Une manière ludique d'apprendre qui a ravi les enfants.



BUDGET DES ECOLES

FOURNITURES

En matière de fournitures, 10 000€ seront proposés au budget, chaque année (soit environ 50€ par enfant)

CLASSE DE NEIGE

Les 7 500€ de subventions pour les classes de neige seront maintenus

FIN D'ANNEE

Les enfants de CM2 bénéficieront en fin d'année d'un « kit collège » offert par la municipalité d'une valeur de 45€

COOPERATIVES

Les coopératives seront diminuées d'environ 30%. En échange, la municipalité souhaite financer régulièrement des projets plus importants proposés par les écoles. Ces derniers s'ajouteront au budget.

« Les écoles et la jeunesse font partie de nos priorités municipales. Dès le début du mandat, nous avons agi pour améliorer le cadre scolaire de nos enfants. Nous souhaitons aujourd'hui donner de la visibilité budgétaire aux équipes enseignantes et les accompagner dans leur projets »

Benjamin Denoyelle, 1^{er} Adjoint

CLAIRE ROCAMORA, VOYAGE A TRA-"VERRE" UN ART UNIQUE...

A l'abri dans la zone de l'ancienne distillerie Duriez, nos entreprises se développent, et certaines d'entre elles ne manquent pas d'originalité.

Ici, le geste est précis, la technique est ancestrale...concentrée sur la flamme, Claire exécute une véritable chorégraphie qui ne peut que fasciner les curieux venus visiter son atelier.

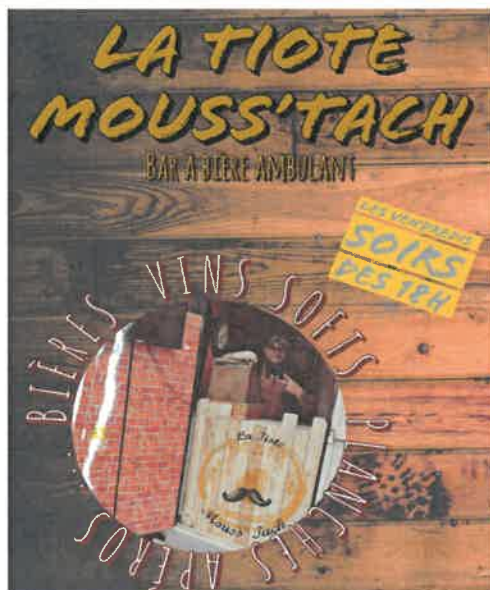
C'est en 2015 que la jeune entrepreneuse décide de s'installer sur Steene. L'endroit ne manque pas de charme. Au milieu des dizaines de bijoux et d'objets de décorations exposés, la magie opère. Munie de son chalumeau et d'une canne d'acier creuse pour saisir la pâte de verre, l'artiste réalise son œuvre – les allers-retours sur la flamme incandescente transforme peu à peu la matière pour laisser place à toutes sortes de fantaisies.

L'artisanat d'art est une passion qui nécessite courage et dévouement pour en faire son métier. Aujourd'hui, Claire attend avec impatience la fin de la crise sanitaire pour le retour des journées de démonstration et les rencontres avec les habitants.

Boire un verre entre amis ou en famille à Steene...voilà bien longtemps que cela n'a pas été possible...

Fred Geldhof inaugure son Beer-Truck à Steene. Il viendra sur le village tous les vendredis soir...

Les premières fois se dérouleront devant la mairie, puis chaque vendredi dans un lieu différent...



Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, entrepreneurs, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie et nous faire part de vos projets

Contact : benjamin.denoelle@steene.fr



Claire Rocamora – Souffleuse et fileuse de verre

Adresse : 4 rue Cadets Desgravières 59380 STEENE

Facebook - @ClaireRocamora.fileuse.souffleusedeverre

Visite sur RDV dans l'atelier : 06 18 07 03 35

Sur la Grand-Place de Bergues, tous les dimanches de l'été...

La plate-forme de marché local des commerçants et artisans des Hauts-de-Flandre est en ligne depuis le mois de novembre 2020.

Vous pouvez retrouver les créations de Claire dans les rubriques bijouteries et décorations.

www.jacheteencchf.fr

Votre plateforme de marché local



- Alimentation
- Mode et Accessoires
- Enfants Bébes
- Beauté Santé
- Maison Deco
- Bijouterie
- Auto Moto
- Culture, Loisirs & High Tech
- Restauration Hébergement
- Services
- Producteurs locaux
- Cave

Pour vous faire plaisir ou pour vos achats du quotidien, privilégiez le local !



1

J'ajoute au panier ma sélection de produits



2

Je crée mon compte et je paie en ligne



3

Je choisis mon mode de retrait
(click and collect ou livraison)

DE BLANCHE-NEIGE A KOH-LANTA, NOS ASSOCIATIONS EN ACTION POUR NOS JEUNES

ANIM'STEENE ET STEENE THEATRE REPRENnent LEURS ACTIVITES

Le samedi 6 et le dimanche 7 Juin ont marqué le début d'un retour à une vie ordinaire pour nos associations et pour nos jeunes Steenois avec des activités pour tous les goûts.



Steene théâtre est une association qui vise à développer la pratique du théâtre en campagne. Les 25 adhérents (jeunes et adultes) réalisent chaque année une ou plusieurs pièces originales pour petits et grands.

N'hésitez pas à les rejoindre pour les ateliers jeunes ou adultes.
Plus de renseignements par mail : claudie.jouvenot@wanadoo.fr

Voici un rendez-vous qu'il ne fallait pas rater... A peine l'édition télévisée achevée que Koh Lanta redémarrait avec 4 nouvelles équipes...

Cette fois-ci, pas de cocotiers et de plage de sable fin...mais un nouveau territoire hostile, au cœur de la zone de la distillerie, pour mettre à rude épreuve 24 jeunes steenois, bien décidés à remporter la finale sur les poteaux.

Précision, force, stabilité, réflexion... ils ont eu besoin de beaucoup de courage et de résistance pour « survivre » lors de ces deux jours en pleine nature...

Anim'Steene, en collaboration avec Bruno Brouillé, gérant d'Archery Aventures, ont préparé une quarantaine d'épreuves pour départager nos candidats... et après 35 minutes sans bouger sur son poteau, la victoire est revenue à Méline Merlen, 13 ans... Remettra-t-elle son titre en jeu l'année prochaine pour la seconde édition de « Steene Lanta » ?

Encadrée par Claudie Jouvenot, une dizaine d'adolescents ont découvert ou redécouvert les joies du théâtre au cours de ce mini-stage.

Exercices ludiques et improvisations se sont enchaînés au cours des deux séances de trois heures qui étaient proposés lors de ce week-end.

Comme toujours, un bon scénario débute par un drame...et ici l'histoire est très claire : mais où est donc passée Blanche-Neige...Nos chers nains, en rentrant du boulot, découvre une chaumière en désordre, les traces d'un chasseur, et l'absence de leur princesse...

Simplet, Dormeur, Atchoum, Grincheux et leurs compères doivent absolument la retrouver...



Anim'Steene a pour objectif de promouvoir et de développer les animations festives et sportives sur la commune pour les enfants et les adultes en partenariat avec l'équipe municipale.

L'association a toujours besoin de bénévoles pour les futures manifestations, vous pouvez les rejoindre à tout moment.

Tombé amoureux d'une Steenoise... et de Steene

Il s'appelle Bruno Codron et il est infirmier.

C'est en réalisant la généalogie de son épouse qu'il est tombé amoureux de Steene et de son histoire. Persuadé de pouvoir remonter très loin, il étudie pendant de nombreuses heures les archives de Gravelines, Dunkerque et Bergues à la recherche d'éléments lui permettant de remonter les siècles.

Pour réussir dans ses recherches, Bruno dispose des qualités indispensables : patience, méthode, rigueur. Sa lecture du flamand est aussi un atout non négligeable car de nombreux extraits d'Etat civil ou de ventes mobilières ne sont pas écrits en Français.

Aujourd'hui, dans sa collection, on peut retrouver les naissances, les mariages et les décès de tous les steenois depuis plusieurs centaines d'années. Certaines perles de sa collection proviennent des archives départementales, comme l'un des premiers recensements des habitants de la commune au Moyen-Âge ou différents actes échevinaux. Sa plus ancienne archive date de l'année 1311... autrement dit...hier...

Cette passion, Bruno la transmet volontiers à qui veut l'écouter. Président de l'association Vie Sauvegarde Promotion du Patrimoine de Steene, il a déjà proposé de nombreuses écrits ou exposition sur notre commune et ne manque pas d'idées pour valoriser notre commune.



Bruno Codron en 2018, lors de l'exposition sur les Sceaux et blasons qu'il a lui-même construite.

GESCHIEDENIS VAN STEENS LEVEN*

* *Histoire de vies à Steene* – Le but de cette rubrique est de partager et de retracer l'histoire du village, qui est avant tout, celle des Steenois et de leurs vies. L'intitulé en langue flamande montre l'attachement du village à ses racines flamandes – Articles et anecdotes s'inscrivent dans la continuité du travail de Pierre Dewaele, qu'il publiait sous le titre *Steene de toujours* dans le journal communal *Trait d'Union* de 1983 à 1988.

Les dernières restaurations effectuées sur le tableau *La Cène* par **Anne SIMON**, conservatrice et restauratrice de peinture, ont permis de mettre en évidence le nom du peintre et l'année de réalisation. (le tableau exposé dans l'église Saint Martin a été envoyé en restauration début 2021) Nous pouvons y lire : **LUCAS FLOQUET – FECIT - 1612** (*Lucas Floquet l'a fait – 1612*).

Lucas FLOQUET (≈1578-1635) est un peintre d'Anvers. Il est nommé Franc Maître de la Guilde de Saint-Luc en 1598. Il s'installe vers 1608 à Gand, où il peint des œuvres pour la cathédrale Saint-Bavon, l'église Saint-Michel et la chapelle de Leugemette. Il revient dans sa ville natale pour y installer son atelier et se spécialiser dans la copie d'œuvres flamandes. Détail curieux, un autre tableau porte la date de 1612 : *La Crucifixion* peinte par **DUPONCHEL**. Cette année 1612 devient désormais une année marquante pour l'histoire du village.

STEEN
1612

Par Bruno Codron





NETTOYAGE DE L'EGLISE

Suite à la fin de la première phase de travaux de l'église, un grand nettoyage a débuté mi-avril. Plusieurs jeunes de la commune, encadrés par un groupe de bénévoles, ont passé plusieurs journées à ranger et à remettre en état l'intérieur du bâtiment. Un engagement citoyen fort qu'il ne faut pas manquer de souligner.

MEDAILLES DU 1^{ER} MAI

Ce samedi 1^{er} mai, 14 steenois ont reçu leur médaille d'honneur du travail. Alain Davroux, Maire et Maryse Devroe, Adjointe ont reçu individuellement (Covid oblige) les médaillés pour leur remettre diplôme et décoration. La commune a aussi offert un présent à chacun d'entre eux.

Le saviez-vous ? La médaille d'honneur du travail, en vigueur actuellement, a été instituée le 15 mai 1948 (décret 48-852) pour récompenser ceux qui se distinguent par leur valeur professionnelle, la durée et la qualité de leurs services.

BOÎTES A LIVRE

La première boîte à livres, confectionnée par nos agents communaux, a été installée devant la salle Raymonde Devos. Grâce aux nombreux dons, tous les amateurs de lecture ont pu trouver des ouvrages qui leur étaient destinés.

Le fonctionnement est le suivant : dans ces boîtes, des livres sont placés à la disposition de tout le monde, sans contrepartie : ni pièce d'identité, ni fiche de prêt. Et chacun peut les garder... ou les rapporter.

Liberté, gratuité, proximité ! une bonne manière de donner une seconde vie aux livres et ouvrages en tout genre. Très prochainement, une deuxième boîte sera installée au hameau.

AIRE DE JEUX

Depuis quelques jours, deux nouvelles aires de jeux sont prêtes à accueillir nos jeunes steenois.

Au village, une nouvelle balançoire et 2 petits jeux ont été installés. Au hameau, en plus des jeux pour enfants, un mini-terrain de foot ravira les jeunes sportifs de la commune.

Pour rappel, ces investissements ont été financés à 50% par le département grâce à l'appel à projet auquel la commune a répondu en Octobre 2020. Résultat, les deux aires de jeux n'auront coûté à la collectivité que 5000€.

DANSES EN FLANDRE Danse en Flandre – Je signe ma présence

La compagnie le quadrille des homards était en résidence artistique dans les Hauts-de-Flandre durant le printemps dernier. Un des projets menés par Sarah NOUVEAU dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) est d'amener la danse en itinérance dans l'ensemble des villages du territoire.

Née dans le temps suspendu et les nombreuses contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19, cette proposition s'est déclinée jour après jour par une vidéo faite dans un des 40 villages de la CCHF.

Inspirées des rencontres avec les lieux, ces danses « minimales », réalisées seule ou à plusieurs, se déclinent comme autant de clins d'œil dansés, le long d'une balade qui parcourt le territoire d'Ouest en Est.



Anonyme
Grand-Mille Brugghe
Zone de la distillerie

Juin 2021

« Il fallait la
trouver,
cachée entre
les feuillages,
cette belle
grenouille
prête à bondir
hors du
cadre... »

*Dans chaque édition, nous publierons une photo de la faune, de la flore ou du patrimoine Steenois.
Si vous souhaitez voir vos photos dans Le Mag, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos plus beaux clichés...*

ECHOS DE TOUJOURS CONSTRUIRE ENSEMBLE

Expression politique des élus n'appartenant pas à la majorité

Avec Peu de Moyens...Ne rien Faire ? On nous l'aurait reproché, et on aurait eu bien Raison !
Avec de la Volonté et des Idées...ON A FAIT, et toujours "sans faire les Poches des Contribuables"

...AU FIL DE 4 MANDATURES...DE 1995 A 2020...

En dépit des Obstacles, des Pierres sur le chemin et de Vents Contraires qui ne manquent jamais...
En Attendant toujours des Recettes Nouvelles avant d'engager des Investissements Nouveaux,
Nous avons Mis à Niveau notre Cadre de Vie, une Solidarité Vraie, nos Services et nos Équipements
Et nous avons travaillé à l'ouverture de la voie de la Sauvegarde de notre Patrimoine Historique
...TOUJOURS EN MARCHANT POUR AVANCER... JAMAIS EN COURANT POUR NE PAS TREBUCHER...
Avec Patience et Mesure, en ajustant Besoins Vrais et Moyens Vrais, on Peut toujours marcher Loin
Avec beaucoup de Travail et d'Imagination, on ne peut jamais Tout mais on Peut toujours Beaucoup
Avec l'Addition des Forces, bien plus Constructive que les oppositions, on Fait toujours Beaucoup
...LES CHIFFRES ONT ETE MAITRISES HIER POUR DES LENDEMAINS SANS CAUCHEMARS...
Excédents à début 2020: Fonctionnement, 232 553€; Investissements, 107 118€ (+subventions)
Excédents à début 2021: Fonctionnement, 293 296€; Investissements, 68 027€ (+subventions)
...TOUJOURS ENSEMBLE ET PAR LE TRAVAIL...JAMAIS DERRIERE LE FLOU DE QUELQUE ALIBI...
...C'EST AINSI QUE LE MACON FAIT SOLIDE SA MAISON...

Jean-Marie Rommelaere.

27 Juin : Mairie2^{ème} Tour des élections départementales et régionales**11 Juillet : Hameau**

Brocante par l'association des aînés de Steenbourg

12 au 31 Juillet : Salle Aurore1^{ère} session centre de loisirs par Proxi**2 au 20 Août : Salle Aurore**2^{ème} session centre de loisirs par Proxi**4 et 5 Septembre : Terrain Archery Aventures**

Structures gonflables par Anim'Steene

8 Septembre : Centre et Hameau

Collecte des encombrants

11 Septembre : Terrain Archery Aventures2^{ème} Journée des associations par Anim'Steene**18 et 19 Septembre : Église Saint Martin**

Journée du Patrimoine par VSPPS

25 Septembre : Centre et Hameau

Opération Nettoyons la Nature par Anim'Steene

/ CONTACTS

A LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- Lundi, mardi, vendredi de 13h30 à 16h15
- Jeudi de 13h30 à 18h00

PAR TELEPHONE

- Secrétariat : **03 28 62 12 90**
- Téléphone d'urgence : **07 88 29 52 27**

PAR MAIL

- Mairie@steene.fr
- Services-techniques@steene.fr

VOS ELUS

- Permanence le samedi de 10h à 12h
- Sur rendez-vous
- Par mail (prénom.nom@steene.fr)

**DÉPOSER VOS DÉCHETS RECYCLABLES
OU DÉCHETS VERTS,
À CÔTÉS DES CONTENEURS, C'EST**

INTERDIT**La propreté, c'est nous****Le civisme, c'est vous**

Article R 632-1 du code pénal :
tout contrevenant, particulier ou professionnel,
s'expose à une amende de 250 à 75 000 euros

**LES INCIVILITÉS,
ÇA SUFFIT !**

Le SIROM retire sa benne à végétaux
suite aux nombreuses incivilités.
Pendant quelques temps, une benne
sera mise à disposition uniquement
le mardi en fonction des horaires des
agents municipaux

/ RAPPELS

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le dimanche et les jours fériés de 10h30 à 12h30

RETROUVEZ LE PROCHAIN MAGAZINE STEENE VOTRE VILLAGE A L'AUTOMNE 2021